

## **Naissance de l'Association en 1944**

(extrait du Bulletin n°14 (1946) de l'Association des rescapés de Montluc)

Le 20 **septembre 1944**, vingt-sept jours après notre libération de Montluc, dix-sept jours après le départ des Allemands de notre bonne ville, notre ami Azario, d'accord avec quelques-uns d'entre nous, lançait une convocation dans la presse demandant aux détenus libérés de Montluc de se réunir au Café Gutenberg dans le but de former une société. La salle s'avéra tout de suite trop petite, les escaliers étaient envahis, la rue et même les cafés avoisinants étaient également bourrés de camarades qui avaient répondu à cet appel. Tant bien que mal cependant, après une discussion amicale où chacun exposa ses vues, une commission de constitution fut nommée, représentant tous les arrondissements de Lyon et aussi la périphérie.

Nous étions un mercredi soir. Rendez-vous fut pris pour le vendredi suivant, et, là, l'un des membres de la commission arriva avec les statuts tout préparés, le titre de l'Association trouvé, et...la marche à suivre. Un Bureau provisoire fut nommé. Le président et le secrétaire furent chargés de préparer la prochaine assemblée..., dans l'après-midi de ce même jour, 22 septembre, ils retenaient la Salle Rameau pour le dimanche soir 24 septembre, obtenaient l'autorisation préfectorale de faire une réunion, et passaient à toute la presse un communiqué invitant tous les camarades à y assister, aux fins de formation définitive de notre Association.

Le dimanche soir, nos amis étaient venus au nombre d'environ cinq cents, l'ARM était formée, ses statuts adoptés, son Bureau nommé ainsi que sa commission d'épuration. Le 28 septembre, les statuts étaient déposés à la préfecture, les demandes étaient faites pour la parution au *Journal officiel* et nous possédions alors notre société bien vivante sous le bénéfice de la loi de 1901.

On nous a reproché d'avoir fait trop vite, qu'il eût fallu faire une société avec seulement des résistants triés sur le volet. Résistants nous-mêmes, notre but a toujours été de former une association composée de tous ceux qui étaient passés par Montluc, à condition qu'ils soient dignes et n'aient eu aucune compromission avec l'ennemi. C'est ainsi que nous comptons parmi nos membres un certain nombre d'otages ou de braves gens arrêtés dans la rue au cours de rafles, qui n'ont jamais appartenu à un groupe de résistants, mais qui ont terriblement souffert parce qu'ils ont été, comme presque tous, copieusement frappés ou torturés. Nous sommes tous des camarades de souffrance et nous savons bien, nous, que les non-résistants étaient, à Montluc, aussi bien choisis que les autres pour la fusillade.

Depuis, nous avons réalisé beaucoup de choses et nous en sommes récompensés par le succès continu de notre association. Dès le mois d'octobre 44, nous mettions en route une collecte publique qui nous a rapporté des sommes importantes et nous commençons la distribution des secours aux femmes et enfants de nos malheureux camarades fusillés (...) ou de ceux des nôtres qui étaient déportés en Allemagne. Nous avons procuré du travail à un grand nombre d'hommes et de femmes, nous avons organisé l'arbre de Noël 1944, une fête des enfants de fusillés en mars 1945, un autre arbre de Noël en 1945, distribué de multiples secours en nature, pour une somme que nous estimons à un million et demi, distribué des secours en argent approchant du million, fait des démarches et interventions de toutes sortes, facilité beaucoup d'identifications de camarades fusillés, procédé à des recherches qui ont été souvent couronnées de succès, grâce surtout à notre petit bulletin que nous envoyons à tous nos camarades. Notre succès pour les recherches a été tellement reconnu que le ministère des P.D.R, à Paris, s'est adressé plusieurs fois à nous.

Pour toutes ces réalisations, nous devons dire que nous avons été énormément soutenus par le grand public qui ne nous a pas ménagé ses encouragements matériels et moraux ; c'est de lui, d'ailleurs, que nous avons tiré le plus clair de nos ressources car les pouvoirs publics ne nous ont donné, en tout et pour tout, qu'une subvention de trois mille francs, accordée par Monsieur Justin Godart, maire provisoire de Lyon. Nous devons dire aussi que nous avons été aidés puissamment dans nos œuvres par la Croix-Rouge française et par M. le directeur départemental des P.D.R. En même temps que de faire une œuvre d'entraide, le conseil d'administration a poursuivi aussi et, disons-le, atteint un autre but : celui de conserver entre nous cette affection que le malheur et la souffrance avait développée en nous pendant notre captivité. Eh bien, oui, nous y sommes arrivés, car nous avons eu la sagesse de bannir d'une façon absolue, toutes questions politiques ou religieuses, laissant à chacun de nous l'entière liberté de penser et d'agir, en dehors de l'Association, mais, à l'intérieur, ne considérant que notre amitié et nos intérêts, et n'abordant jamais un sujet sur lequel nous pourrions nous trouver divisés.